

JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

Flash info n°028 : Réunion Plénière du 13/02/2014

- Objet**
1. Retour de la **réunion inter-pôles**
 2. Retour du **groupe de travail ASBL** et appel à participation pour la poursuite des travaux de celui-ci
 3. Finalisation de la liste **d'achats des semences** chez Semailles pour le JC (collectif + semi-collectifs)
 4. Etat des lieux des semi-collectifs + **accueil des nouveaux**
 5. Projets de culture pour les **parcelles collectives** (ancienne parcelle à patates et parcelle maraichage)
 6. **Etat des finances**, remise des preuves d'achats des autres pôles, clôture des comptes de l'appel à projet
 7. **Divers**

État des travaux :

	21 jardiniers présents ou représentés, le quorum de 1/3 est donc atteint.
1.	<p>Retour de la réunion inter-pôles</p> <p>La plupart des jardiniers présents à la réunion plénière étaient également présents à la réunion inter-pôles. Plusieurs documents reprennent les discussions importantes de la réunion du 24 janvier et de celle du 2 février 2014. Ils sont disponibles à l'adresse : http://jardindescailles.be/files/asbl/</p>
2.	<p>Retour du groupe de travail ASBL et appel à participation pour la poursuite des travaux de celui-ci</p> <p>Tous les jardiniers sont favorables à ce que le JC « s'engage dans le processus d'établissement de l'ASBL plateforme ». Cette ASBL aurait comme but principal de remplacer le Début des Haricots en tant que signataire de la convention d'occupation à titre précaire avec Le Logis SCL (propriétaire).</p> <p>Un groupe de travail émettra une proposition de statuts pour l'ASBL. Les membres du JC peuvent y participer en tant qu'individu et ne représenteront pas le pôle JC. L'objectif est d'établir des statuts favorables à l'ensemble des acteurs du Chant des Cailles. Les dates des prochaines réunions seront envoyées à tous les membres du JC.</p> <p>Le travail réalisé par ce groupe sera ensuite envoyé aux 3 pôles pour analyse. Le JC ne s'engage donc pas à un accord préalable.</p> <p>Les documents de références pour ce groupe de travail sont disponibles à l'adresse : http://jardindescailles.be/files/asbl/</p> <p>Le JC conservera sa structure d'association de fait.</p>
3.	<p>Finalisation de la liste d'achats des semences chez Semailles pour le JC (collectif + semi-collectifs)</p> <p>Evelyne a reçu le tableau des achats de semences complété et effectuera l'achat groupé prochainement.</p>

4.	<p>Etat des lieux des semi-collectifs + accueil des nouveaux</p> <p>Plusieurs semi-collectif ont un quota supérieur à 1 parcelle / 1 jardinier et devront accueillir des personnes figurant sur la liste d'attente. Le groupe de travail ayant préparé le plan des parcelles enverra un email récapitulatif des groupes ayant suffisamment de parcelles pour accueillir un ou plusieurs jardiniers supplémentaires.</p> <p>Les personnes actuellement sur la liste d'attente qui pourront être intégrées à un semi-collectif seront invitées à participer à la prochaine réunion plénière.</p> <p>Les personnes sur la liste d'attente ne pouvant pas être intégrées à un semi-collectif seront invitées à participer aux travaux du collectif. Ils devront aussi signer la charte et payer la cotisation annuelle de 10 €.</p> <p>Des petites pancartes seront placées sur les parcelles orphelines afin d'avoir des nouvelles des éventuels jardiniers qui s'en occupent.</p> <p>D'autres démarches seront entreprises pour contacter les membres inactifs.</p> <p>Laurent propose que chaque semi-collectif désigne une personne de contact pour améliorer la communication autour de la gestion des parcelles.</p>
5.	<p>Projets de culture pour les parcelles collectives (ancienne parcelle à patates et parcelle maraichage)</p> <p>Ancienne parcelle à patates :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette parcelle sera partiellement transformée en porte-graines. Ceci implique de ne pas laisser monter en graines les autres plants de la même famille sur le reste du champ. - Le DdH organisera cette année une action cucurbitacée. - Proposition de culture de haricots, plantes locales et vivaces, fèves, pois, potirons sur zone riche en compost, houblon - Activités collectives à organiser par le groupe concerné. <p>Parcelle maraîchage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sylvette contactera le pôle maraîchage pour connaître les conditions d'utilisation de la parcelle mais informe déjà qu'il n'est pas demandé de tout cultiver. Il est par contre demandé de terminer une ligne complète perpendiculaire à la pente du terrain avant d'en commencer une autre. - C'est probablement une culture de patates qui sera prévue sur cette parcelle. - Plusieurs jardiniers ont émis le souhait de faire venir un cheval pour préparer la terre mais ce ne sera pas possible cette année. - Evelyne contactera le pôle maraichage pour savoir s'ils ont des outils de travail du sol à tracter par des humains. <p>Parcelle polluée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marie-Paule propose de semer une « prairie fleurie » mellifère et dispose des graines à cet effet. <p>Autres parcelles collectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition de planter des courges sur les pourtours du champ, le long des clôtures métalliques. - Proposition de planter des vignes autour du champ. - Nécessite l'achat de terreau.
6.	<p>Etat des finances, remise des preuves d'achats des autres pôles, clôture des comptes de l'appel à projet</p> <p>Kéthévane donne l'état des dépenses : 1.663,00 € dépensés, 808,70 € en caisse Un récapitulatif complet sera apporté lors de la prochaine plénière.</p> <p>Alex achètera les outils suivants avec un budget maximum de 300-400 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sarcloir, 1 brouette grande capacité, 5 binettes, 5 griffes, 2 fourches, 2 fourches bêches, 1 trousse de secours <p>Il est également suggéré d'acheter une boîte hermétique pour stocker les semences sur le champ.</p>

	Les outils devront être constitués de manches en bois et ne pas contenir de peinture protectrice. Les petits outils pour enfants seront achetés dans une deuxième phase.
7.	<p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annonce démarrage Eco Iris : Xavier présente l'Eco Iris. Il y a la possibilité que chaque jardinier obtienne des Eco Iris mais il est également possible de les collectiviser pour tout le collectif. - Participation à la fête des fleurs : Xavier présente la fête des fleurs et demande si le jardin collectif souhaite tenir un stand. - Réunion participation construction : Laurent présente la réunion participation qui a eu lieu à la salle Zénith le 12/02/2014 et propose que le Jardin Collectif émette un document synthétisant les idées des jardiniers selon les thèmes établis par l'ERU. Il enverra des propositions de date. Xavier proposera dans le cadre du Quartier Durable Logis-Floréal une balade diagnostic dans le périmètre Cailles-Gerfauts-Archiducs autour de la question des logements pour mettre en évidence les points forts, les problèmes à régler et les perspectives. Pour être tenu au courant, il faut s'inscrire à la liste de diffusion : http://quartierdurable.logisfloreale.be - Semaine sans pesticide : Odile présente la « semaine sans pesticide ». Il est convenu que le JC n'est pas prêt pour y participer cette année mais envisagera cela pour l'année prochaine. - Symposium sur l'Agriculture Urbaine : Ce symposium se tiendra le 26/03 à l'AREA 42, rue des Palais à 1030 Bruxelles. Infos et inscriptions : mvolpe@sprb.irisnet.be - Mailing liste – satellites : Il est convenu que Magda et Florian (MQ) seront inscrits à la liste de diffusion bien qu'ils ne soient pas membres du JC. Dans le futur, Laurent continuera à demander au cas par cas.

Agenda : date des prochaines réunions, travaux collectifs et festivités

<p>Activité collective:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rangement des coffres à outils - Travail des parcelles collectives 	<p>23/02/2014 14h00</p>
<p>Réunion groupe de travail ASBL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison de Quartier des Archiducs 	<p>23/02/2014 19h00</p>
<p>Réunion plénière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison de Quartier des Archiducs - Animée par Sylvette et Susanne <p>Ebauche d'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terrain pollué - Gestion de l'eau en période sèche 	<p>13/02/2014 18h30</p>